



VICARIAT DU BRABANT WALLON

Mgr Jean-Luc Hudsyn

Evêque auxiliaire

Nouveau protocole pour le culte entrant en application le 1^{er} septembre 2021

Message corona n° 23 de Mgr Jean-Luc Hudsyn – 1^{er} septembre 2021 + 2 autres communications

Aux prêtres, diacres et animatrices et animateurs pastoraux en Brabant wallon

Aux communautés

1) *Communication en ce qui concerne le nouveau protocole pour le culte*

Chers amis,

Je viens de recevoir ce soir, 1^{er} septembre, le protocole pour le culte signé par le ministre de la Justice Vincent Van Quickenborne, daté du 30 août 2021 et entrant en application ce 1^{er} septembre 2021. Il complète les mesures données pour ce qui est de la Wallonie et annonçant que si le port du masque reste obligatoire, **le nombre de participants au culte dans une église est désormais illimité** et que **les règles de distanciation sociale ne sont plus d'application**.

Le nouveau protocole confirme la levée de ces 2 mesures mais insiste sur l'obligation de porter le masque. Il précise néanmoins pour les célébrations mêmes un certain nombre de mesures : les unes assouplies, d'autres maintenues. J'en souligne ce qui m'apparaît le plus important en vous demandant (même si tout ne semble pas toujours entièrement cohérent...) de veiller à l'application de ces règles vu la circulation persistante du Coronavirus et de ses variants :

Entrée :

- À l'entrée : tout le monde doit se désinfecter les mains et mettre un masque buccal.
- Les bénitiers ne sont pas en usage.

Musique, chant, lecteurs :

- Les membres de la chorale, les chantres peuvent désormais chanter sans masque (ils le remettent après le chant).
- Les règles de distanciation dans la chorale et entre la chorale et l'assemblée ne sont plus d'application.

Collecte :

- On continue à ne pas faire passer des corbeilles mais on établit à la sortie des points de collecte clairement indiqués et contrôlés.

Pour la célébration de l'eucharistie :

- De l'offrande jusqu'à la communion, une pale est posée sur le calice et les hosties sont couvertes sauf au moment de la consécration.
- Lors du Notre Père, on ne donne pas la main aux personnes qui ne vivent pas sous un même toit.

- Pour la paix : pas de poignée de main, d'embrassade ou d'autre contact sauf entre personnes vivant sous un même toit.
- Seul celui qui préside la célébration boit au calice.
- Pour la communion :
 - On désigne le moins de personnes possible pour distribuer la communion.
 - Le célébrant dit une seule fois tout haut : « Le corps du Christ » après le « Seigneur je ne suis pas digne... ».
 - Pour donner la communion, le célébrant se désinfecte les mains après avoir mis son masque.
 - Il reste d'application que la communion sur la langue n'est pas autorisée.
 - Les personnes présentes avancent sur une file par allée et retournent à leur place par une autre allée.

Pour les funérailles :

- Pas de poignée de main pour présenter ses condoléances.
- Pas d'offrande impliquant un contact avec la croix ou la patène.

Pour les mariages :

- À l'issue de la célébration de mariage, les nouveaux mariés peuvent être félicités, sans poignées de main et embrassades.

Pour les baptêmes :

- Seule une seule personne touche un objet : lors de la remise de la croix, du cierge de baptême, de la robe de baptême.
- Prévoir à chaque fois une nouvelle eau baptismale.
- Le ministre du culte se désinfecte les mains avant et après l'onction.

Pour les confirmations :

- L'imposition des mains est communautaire.
- L'onction sur le front se fait avec un tampon d'ouate imprégné de Saint-Chrême renouvelé pour chaque confirmand.

Pour l'onction des malades :

- Le ministre du culte se désinfecte les mains avant et après l'onction.
- Dans une maison de repos et de soins, le règlement d'ordre intérieur en vigueur est respecté.

Pour le sacrement de réconciliation :

- La confession est possible à l'église, pas dans le confessionnal.

2) Communication concernant le pèlerinage du BW à Banneux fin septembre :

Vu les difficultés de programmation et d'accueil rencontrés par le Sanctuaire de Banneux (hébergeant nombre de victimes des inondations) et les incertitudes concernant les dates du Triduum dans lequel s'insérait le pèlerinage des paroisses du BW, cette journée est, hélas, cette année encore annulée.

3) Communication concernant l'entrée en vigueur de la nouvelle version du Missel romain en français :

- La nouvelle version du missel romain en langue française entrera en vigueur pour tous les pays de la francophonie ce 1^{er} dimanche de l'Avent prochain : le 28 novembre 2021.
- Son format sera unique : 16,5 x 23,9 cm et il compte 1500 pages. Il comporte 5 signets et des cavaliers à poser soi-même avec marques sur les pages où ils doivent être apposés.
- Il sera disponible dans les librairies dès le 29 octobre 2021. Le prix officiel est de 169 €.

Vous recevrez tout bientôt une proposition de la librairie des Sœurs Bénédictines de Rixensart pour passer commande et être ainsi servi à temps vu les délais assez courts. Il serait bon de vous organiser par exemple en UP pour prendre livraison au monastère de commandes groupées.

Par ailleurs, pour les prêtres, les diacres et les animateurs pastoraux, il sera organisé une rencontre (la même organisée en trois lieux différents du Brabant wallon) au cours du mois de novembre où je présenterai ce missel tout en menant avec vous une *revisitation* de la messe vue sous l'angle de ce qu'on appelle « l'art de célébrer ». Les dates de ces rencontres vous seront bientôt communiquées.

J'en profite pour vous recommander un petit ouvrage publié à l'occasion de la sortie du Missel. Un livret d'Olivier Windels, prêtre responsable de la liturgie dans le diocèse de Liège et intitulé « La minute liturgique ou L'Eucharistie en 52 minutes » publié chez AELF/Fidélité – 64p. Un outil précieux pour faire retrouver le sens de l'eucharistie à travers le parcours que nous propose son déroulement liturgique. L'auteur a mis en valeur 52 mots-clés de la célébration, ce qui nous donne 52 billets, admirablement ciselés, dont la lecture à haute voix prend 1 minute ! A faire entendre avant de commencer une eucharistie ? en début de réunion ? Ou à méditer personnellement : 52 petites catéchèses sur la messe, à la fois simples et denses.

Ces 52 billets existent aussi en podcast et connaissent déjà un très grand succès : « *La minute liturgique : les mots de la messe* ». On peut les écouter ou les télécharger sur www.aelf.org/page/podcasts .

Je vous souhaite à tous une bonne rentrée pastorale. Nous aurons la grâce de la commencer ensemble lors de la messe chrismale du 15 septembre à 19h en la collégiale de Nivelles où nous pourrons, cette fois, tous nous retrouver ! Ce sera une grande joie et un beau moment de prière commune et de retrouvailles fraternelles.

A tout bientôt.

+ Jean-Luc Hudsyn